

## Education. Le dossier de la reconstruction du groupe scolaire Jules-Ferry avance

LE COURRIER DE L'EURE | mercredi 19 décembre 2018

677 mots | -



Le groupe scolaire Jules-Ferry est vétuste, si bien que tout l'étage est condamné, raison qui pousse les élus à le reconstruire. @La Dépêche de Louviers / PC

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont choisi le maître d'oeuvre, ce qui engage une nouvelle étape vers la construction d'un nouveau groupe scolaire à côté de l'actuel qui sera réhabilité, sans doute, en logements. Ouverture prévue en 2021.

Voici l'argument majeur du maire, [François-Xavier Priollaud](#) (MoDem). « **Ce projet a été construit et décidé en collaboration avec la communauté éducative que nous avons écoutée** », jure-t-il. Un moyen d'affirmer la viabilité de la construction du futur groupe scolaire (maternelle et élémentaire) Jules-Ferry.

Lors du conseil municipal du lundi 3 octobre, les élus ont eu à se prononcer sur le choix du maître d'oeuvre des travaux. C'est donc l'atelier Bettinger-Desplanques, au Havre, qui a été sélectionné.

Une reconstruction, pas une réhabilitation

L'actuel bâtiment date du XIX<sup>e</sup> siècle, il était d'ailleurs auparavant un lycée. Sa vétusté contraint la municipalité à faire des travaux réguliers, depuis plusieurs années. Si bien que l'ancienne majorité, celle emmenée par Franck Martin jusqu'en 2014, avait imaginé un vaste plan de reconstruction d'une nouvelle école à près de 14 millions d'euros.

Son successeur, lui, croyait encore que la réhabilitation du bâtiment était possible. Mais il a changé d'avis. « **L'étage est condamné. Tout refaire reviendrait à investir beaucoup trop d'argent. Ça coûte finalement moins cher de reconstruire l'école que de la réhabiliter en gardant cette vocation scolaire** », reconnaît [François-Xavier Priollaud](#) après avoir « **soigneusement comparé les deux hypothèses.** »

Montage avec l'EPFN

Le nouveau dossier pèse donc moins lourd sur le plan financier. Avec les taxes, c'est près de 6 millions d'euros qui devraient être dépensés pour le nouveau groupe scolaire qui sera construit derrière l'actuel, donnant ainsi sur la rue Massacre et donc la place du Champ de Ville. Sur cette enveloppe globale, près de 596 000 € reviendront au maître d'oeuvre choisi le 3 décembre, soit environ 10 % du coût total prévisionnel des travaux.

Le montage financier a été pensé par les élus en partenariat avec l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN). Ce dernier a été sollicité pour racheter, le 17 juillet 2013, les six terrains attenants qui serviront d'emprise foncière de la nouvelle école. L'objectif était alors de réserver l'espace pour ce projet, de peur qu'un promoteur tiers. La capacité financière de l'EPFN est dans de nombreux dossiers normands un partenaire indispensable, les collectivités locales étant souvent dans l'incapacité de financer immédiatement les acquisitions.

Initialement, la Ville de Louviers devait rembourser l'EPFN cinq ans plus tard, soit le 17 juillet dernier. Mais elle a demandé un report de deux ans. C'est ce qu'ont voté les élus lovériens à l'unanimité.

L'avenir du bâtiment actuel

Ainsi, la démolition des bâtiments (désaffectés depuis des années) présents en lieu et place du futur terrain de l'école doit commencer d'ici le mois de mai prochain. Ensuite, la construction du nouvel établissement scolaire sera lancée début 2020, pour une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2021.

Quant à l'actuel bâtiment, élément important du patrimoine lovérien, il sera « **préservé** », selon le maire. L'ambition de [François-Xavier Priollaud](#) est de réhabiliter l'ensemble grâce au dispositif prioritaire de l'État 'Action coeur de ville' signé le 1<sup>er</sup> octobre dernier. « **Je ne m'inquiète pas sur l'avenir de ce lieu. C'est un patrimoine qui sera préservé et mis en valeur** », tient-il à rassurer. Il poursuit : « **On pourra ensuite céder l'ancien bâtiment pour du logement par exemple. La vente à un promoteur nous permettrait alors de financer une partie de l'argent que nous aurons investi dans la construction du nouveau groupe scolaire.** »

À noter qu'une subvention du Département sera sollicitée dans le cadre de ce projet. « **Il a fallu**

**dégager des marges financières, ajoute l'élú. C'est aujourd'hui très concret. Tout a été pensé dans l'intérêt des élèves et le respect du patrimoine. »**

Pierre Choisnet  
La Dépêche de Louviers